



PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité

STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ



Fier.e de mon
Parkour

#RebondirAvecLeRSA

UNE JOURNÉE DÉDIÉE
AUX PARCOURS RÉUSSIS

> DOSSIER DE PRESSE • MARDI 12 OCTOBRE 2021 <

SALLE LE KERVEGUEN : 1 RUE DE LA GENDARMERIE - SAINT-PIERRE

Le mot de Monsieur le Préfet de La Réunion

Agir ensemble pour l'insertion durable

Je salue le caractère partenarial qui anime les dispositifs de retour à l'emploi pour les bénéficiaires du RSA, qui s'inscrivent dans une démarche positive d'insertion. Malgré les difficultés, ils ont décidé de porter leur projet professionnel en mobilisant les moyens mis à disposition par les partenaires de l'insertion et de l'emploi. Cet engagement d'accompagnement réunit autour de l'Etat et de la CAF, le Conseil Départemental, le pôle emploi, et les missions locales.

Un an après la recentralisation du RSA, l'évènement « Fier.e de mon parkour » est un moment de partage d'expériences, qui valorise des parcours réussis et qui met l'accent sur les différentes étapes dans la démarche engagée par les bénéficiaires. Susciter la prise de conscience, redonner confiance dans l'avenir, inspirer des parcours et provoquer le déclic. De manière inédite, ce format de rencontre nous permet aussi de partager des trajectoires professionnelles ou sportives remarquables qui sauront démontrer que cela devient possible lorsque nous le décidons.

+ Pour l'Etat, le nouveau service public de l'insertion et de l'emploi poursuit des objectifs de simplification, d'une meilleure coordination pour faciliter la démarche du bénéficiaire. Il s'agit d'améliorer nos actions en mettant au centre le bénéficiaire tout en proposant un suivi sur mesure. L'objectif poursuivi est d'augmenter les chances d'accès à l'emploi, et de faire du RSA une étape active dans la recherche d'une insertion durable.

Les objectifs « Fier.e de mon parkour »

○ L'évènement « Fier.e de mon Parkour » intervient un an après la signature de la convention sur la recentralisation du RSA. Cette journée dédiée aux parcours réussis a pour objectif de créer de la valeur autour des expériences des usagers bénéficiaires du RSA et de stimuler l'insertion durable en créant du lien sur le territoire.

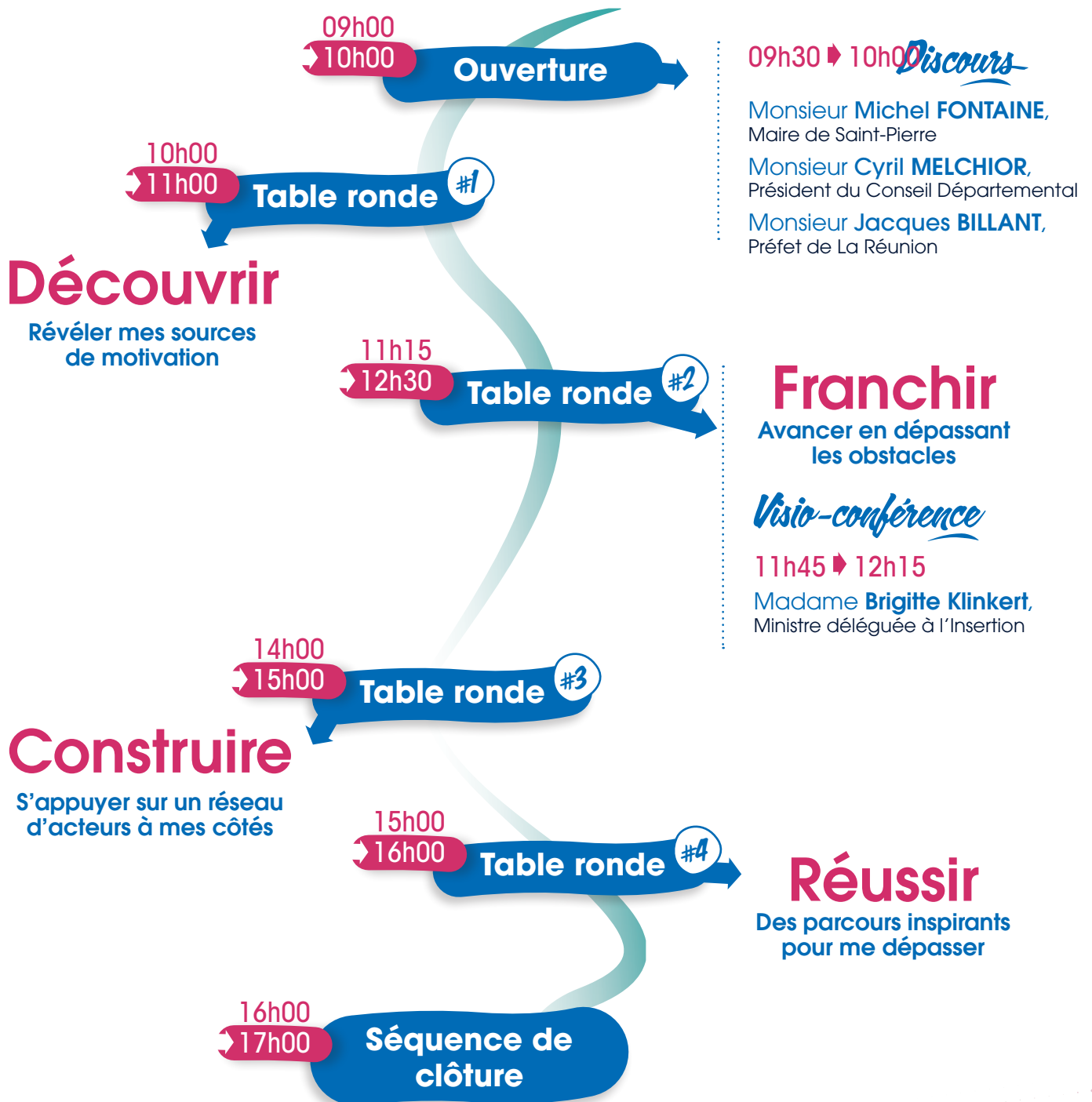
4 tables rondes viennent rythmer la journée pour valoriser le retour d'expérience positif d'usagers et les modalités de l'accompagnement au service de leur insertion professionnelle durable.

- > Mettre en avant les témoignages et le vécu des usagers en les plaçant au cœur de l'évènement
- > Ouvrir le champ des possibles, le dépassement et l'ambition
- > Interconnecter, mettre en réseau et créer du lien pour dynamiser les parcours des bénéficiaires
- > Illustrer la capacité de résilience individuelle et partenariale

Fier.e de mon
Parkour

#RebondirAvecLeRSA

PROGRAMME DE L'ÉVÉNEMENT



#RebondirAvecLeRSA

La recentralisation du RSA

Jusqu'au 31/12/2019, le RSA était financé par le Conseil Départemental de La Réunion. L'article 77 de la loi de finances pour 2020 du 28 décembre 2019 prévoit la recentralisation du financement et de la gestion du RSA à La Réunion. Un décret du 28 décembre 2019 met en oeuvre cette recentralisation, qui s'est appliqué le 1^{er} janvier 2020, à l'exception des dispositions relatives à l'orientation des bénéficiaires, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} décembre 2020. Plus concrètement, cela signifie que l'État a repris à sa charge le financement du RSA, ce qui a amené la redéfinition des rôles de chacun sur le territoire.





Ça change quoi ?

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le RSA est financé directement par l'État. La CAF de La Réunion instruit les demandes, ouvre les droits au RSA et en assure la gestion et le paiement pour tous les bénéficiaires alors qu'auparavant le Conseil Départemental traitait certaines situations dites dérogatoires. À ce titre, elle doit recueillir l'avis des équipes pluridisciplinaires avant toute décision d'application d'une sanction par le Directeur de la CAF. Elle gère dorénavant aussi les recours, le contentieux sur le RSA et le recouvrement de tous les indus.

Tous les acteurs contribuent à leurs niveaux à la prévention des indus et à la lutte contre la fraude.

Depuis le 1^{er} décembre 2020, la CAF prend en charge l'orientation des bénéficiaires du RSA et également la constitution des équipes pluridisciplinaires qui étaient toutes deux des responsabilités du Conseil Départemental jusqu'alors.

L'accompagnement des familles monoparentales bénéficiaires de RSA majoré est également assuré par la CAF depuis le 1^{er} décembre 2020, c'est une activité nouvelle pour la CAF, ces bénéficiaires étaient auparavant accompagnés par le Conseil Départemental et Pôle Emploi. Pour le bénéficiaire RSA, la recentralisation doit se faire sans couture, le point d'entrée unique pour toute demande est la CAF.



L'annonce de la recentralisation du RSA marque une révolution administrative pour la CAF de La Réunion qui, au 1^{er} janvier 2020 a réinternalisé tout le process de droit pour le compte de l'État. Au 1^{er} décembre 2020, la CAF assume de nouvelles missions : orientation des demandeurs, gestion des équipes pluridisciplinaires, accompagnement des bénéficiaires de RSA majoré.

Un défi technique pour traduire en process le parcours de l'utilisateur, quels que soient les acteurs concernés et les obstacles sur ce



parcours. L'outil E-SPOAR incarne ce défi : cet extranet de suivi du parcours d'orientation et d'accompagnement du bénéficiaire du RSA vise à matérialiser le parcours de l'utilisateur (disponibilité du pass orientation, du contrat d'engagement, visibilité des étapes, des prochains rendez-vous,...) et partagé au niveau des acteurs.

Une ambition sociale enfin et surtout, qui consiste à freiner l'augmentation régulière du nombre de bénéficiaires et favoriser les chances de retour à l'emploi.

Le Service Public de l'insertion et de l'emploi

Le déploiement actuel du SPIE (service public de l'insertion et de l'emploi) s'inscrit dans la **Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté**. Il a pour ambition de renforcer l'efficacité de l'accompagnement vers l'emploi des personnes qui rencontrent des difficultés particulières pour s'insérer sur le marché du travail.

Le SPIE répond à quatre objectifs principaux :

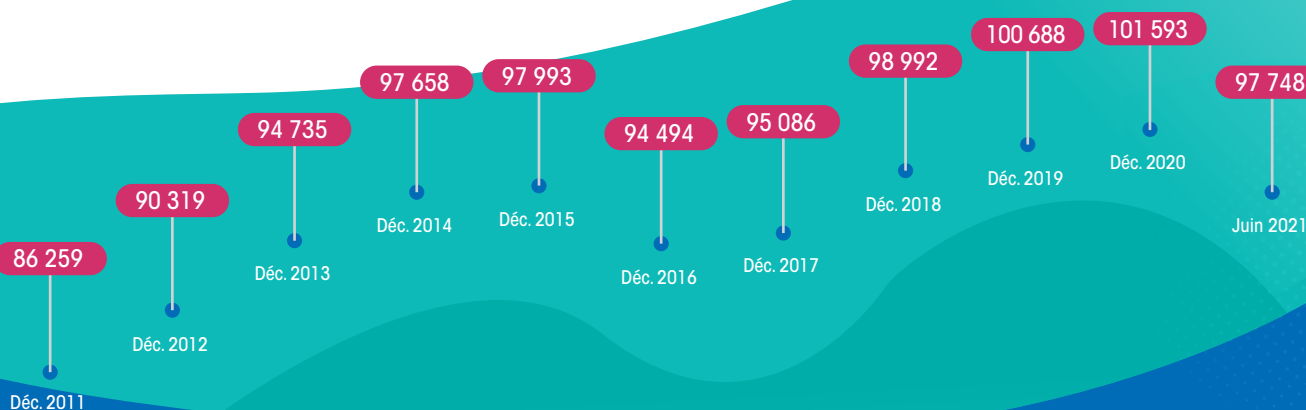
- ▶ simplifier les démarches au maximum
 - ▶ mieux coordonner l'ensemble des acteurs afin de travailler en cohérence et en complémentarité sur les territoires
 - ▶ proposer des parcours à visée d'emploi tout en levant les difficultés rencontrées
 - ▶ et garantir un parcours suivi et « sans couture »
- 
- 

BILAN DE CETTE PREMIÈRE ANNÉE DE RECENTRALISATION DU RSA

Une dynamique d'accompagnement portée par un réseau partenarial fort

L'année 2021 marque la tendance à la baisse du nombre d'allocataires du RSA, avec moins de 100 000 usagers sur le territoire réunionnais. Le dispositif d'accompagnement fonctionne, avec plus de 8 nouveaux bénéficiaires sur 10 qui sont orientés automatiquement grâce à l'outil E-SPOAR, dont 80% dans un délai court de moins d'un mois.

Évolution du nombre d'allocataires du RSA



Du 1^{er} décembre 2020 à fin août 2021

12 000

demandes de RSA reçues
dont 68% via le site
internet caf.fr

14 000

recueils de données
socio-professionnelles
via l'outil E-SPOAR

13 311

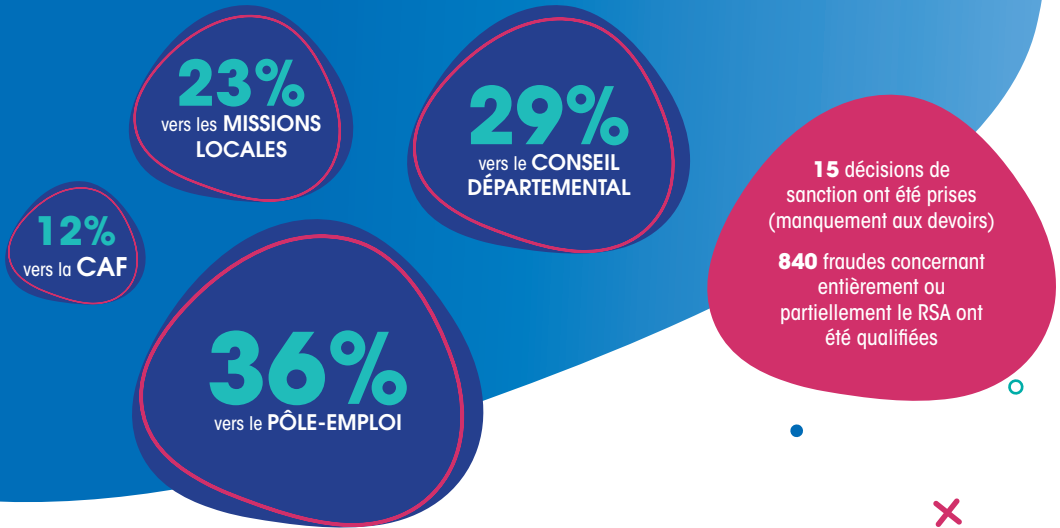
bénéficiaires de RSA
dans le processus
d'orientation

1 800

entretiens
giratoires ont
été réalisés

Pour les 10 500 bénéficiaires de RSA orientés vers un organisme référent, plus de **80%** l'ont été via l'algorithme de traitement des recueil de données socio-professionnelles, **19%** l'ont été suite à un entretien giratoire

Les bénéficiaires du RSA ont été orientés :



ZOOM SUR



E-SPOAR



L'outil E-SPOAR, Extranet pour le Suivi, l'Orientation et l'Accompagnement des bénéficiaires de RSA, développé par la CAF de La Réunion dont les objectifs principaux sont de permettre au bénéficiaire de visualiser son parcours global et à l'ensemble des signataires d'accéder aux informations en temps réel, est mis à disposition des organismes référents (Pôle Emploi, Conseil Départemental, Missions locales, CAF) de la présente convention et leurs opérateurs agréés. L'extranet E-SPOAR permet d'outiller et de digitaliser le processus cible allant de l'inscription d'un bénéficiaire du RSA dans la prestation jusqu'à sa mise en parcours vers l'insertion. Le dispositif doit permettre d'assurer un suivi du parcours de l'utilisateur dans son ensemble et de rendre compte de la mission confiée.

Paroles aux usagers

Aïcha, 28 ans

Bénéficiaire du RSA Majoré, aujourd'hui salariée en contrat à Durée Déterminé
Accompagnée par la CAF de La Réunion



« À mon retour sur l'île, je pensais que tout allait s'enchaîner. Entre temps je suis tombée enceinte et ça a été très compliqué de trouver du travail et de savoir par où commencer avec mon bébé. Grâce à l'accompagnement CAF, j'ai pu bénéficier d'une place rapidement à la crèche. Ça a été très rapide, j'ai été moi-même surprise car ça faisait un moment que je cherchais une place pour me relancer, pouvoir faire mes recherches et avoir une garde sûre au lieu d'avoir une garde ponctuelle. »

Marie-Ève, 54 ans

Accompagnée par le Dispositif R+ du Conseil Départemental
pour son projet de création d'entreprise



« En 2015 je me suis séparée de mon compagnon, et j'avais mes deux enfants avec moi. Je n'allais pas rester là à attendre. Comme je faisais beaucoup de pâtisserie indienne, je me suis dit pourquoi ne pas travailler dans ma propre pâtisserie ? Je n'avais pas les moyens pour m'acheter du matériel, donc j'ai fait agent d'entretien, du ménage dans les gîtes, mais mon objectif était de devenir pâtissière pour moi, et être moi-même chef d'entreprise. »

Orlane, 21 ans

Accompagnée par
la Mission Locale de L'Est



VOIR LE TÉMOIGNAGE EN VIDÉO



« Le travail paye. Quand on a l'impression que personne ne croit en toi, ça devient de plus en plus dur. Quand il y a du négatif, je le ramène au positif, grâce à ma fille. Tout a changé depuis mon entretien avec Monsieur Tarby : il m'a aidé à avoir confiance en moi, à trouver une filière. C'était super rapide, je suis entrée dans la Brigade (pour l'inclusion positive) en octobre et en même pas un mois j'ai signé mon contrat. »

Jonathan, 50 ans

Accompagné par Pôle Emploi
avec le dispositif "accompagnement global"



VOIR LE TÉMOIGNAGE EN VIDÉO



« Au départ je me disais c'est un dispositif comme un autre, mais au fil du temps avec le sérieux, à chaque question il y avait une réponse immédiate, un suivi, un intérêt. Tout était mis en place pour que le dossier soit fait et compris au maximum. Et forcément, ça vous redonne la confiance. Je suis très heureux. Vous savez, se réveiller le matin et savoir ce qu'on va faire de la journée, c'est complètement différent que de rester chez soi à rien faire et à chercher un boulot. Merci pour l'aide, le suivi et le coup de pouce pour que je puisse obtenir ce travail. »



Les acteurs du processus RSA

L'État

L'État est le financeur et le maître d'ouvrage du RSA recentralisé à La Réunion. Au niveau local, les services déconcentrés de l'Etat (la Préfecture et la Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) pilotent le chantier de la recentralisation du RSA. En lien étroit avec les partenaires de la «taskforce» RSA (CAF, Conseil Départemental, Pôle Emploi, Missions locales), ils concourent par divers dispositifs à la mise en oeuvre de la politique publique de l'insertion sur le territoire et sont les garants de la mise en place d'un service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) sur le territoire.

La CAF


La Caisse d'Allocations Familiales de La Réunion instruit les demandes, réalise l'orientation des bénéficiaires du RSA, gère les droits, paie la prestation et assure la mise en oeuvre des sanctions. Elle accompagne aussi les bénéficiaires du RSA majorés (familles monoparentales) dans leur démarche d'insertion.

Les organismes référents

Les organismes référents sont les organismes chargés par l'État d'accompagner les bénéficiaires du RSA dans leurs parcours professionnels, sociaux ou socio-professionnels. À la Réunion, il y a quatre opérateurs signataires de la convention d'orientation et d'accompagnement des bénéficiaires du RSA, signée avec l'État : Le Conseil Départemental (CD), la CAF, Pôle Emploi (PE) et les Missions locales (ML).

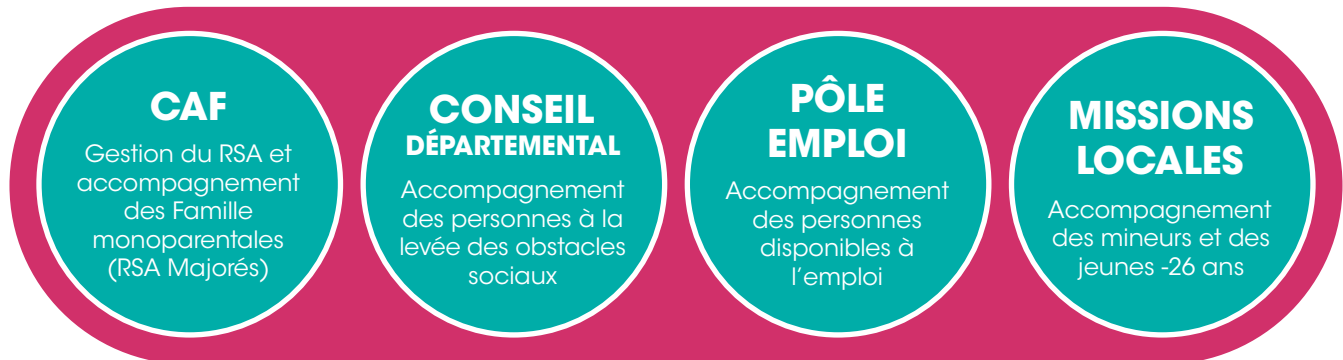
Les partenaires de l'insertion

Les correspondants/partenaires de l'insertion sont des structures sur lesquelles le Référent Unique (RU) peut s'appuyer afin de réaliser les actions individuelles ou collectives d'accompagnement du bénéficiaire du RSA dans sa levée d'obstacles ou sa recherche d'emploi en fonction de leurs compétences, par territoire. Une cartographie des correspondants par territoire est partagée entre les organismes référents.





ORGANISMES RÉFÉRENTS = « maîtrise d'œuvre » dans l'orientation et l'accompagnement



DÉPARTEMENT ◀▶ **TERRITOIRE** ◀▶ **COMMUNE**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ**



Contact presse

Service Régional de la Communication Interministérielle

0262 40 77 77

communication@reunion.pref.gouv.fr

En partenariat avec :



Direction
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

